Image not found or type unknown

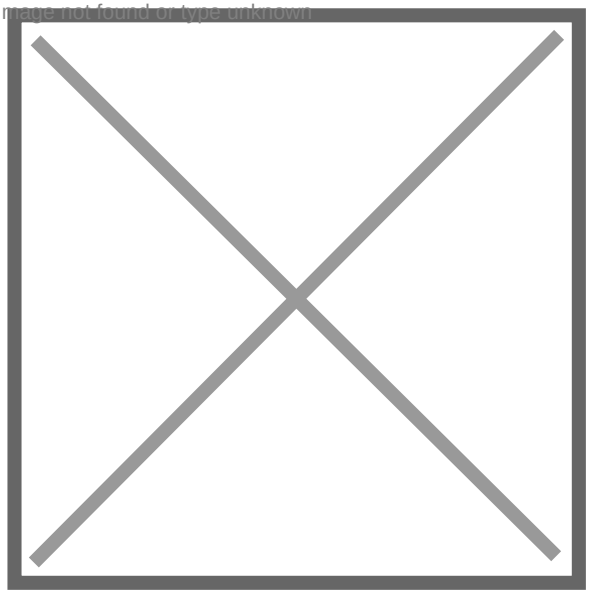

Étiquette prix sur produit inférieur au prix de vente

Par **mad80**, le **01/04/2009** à **16:52**

Bonjour,
Il me semblait que le vendeur devait vendre au prix étiqueté, même si c'est inférieur au prix normal et si c'est une erreur.
J'ai fait l'achat aujourd'hui d'un CD avec une étiquette bleue à 8.99€, ce qui était très intéressant !
A la caisse, il passe à 17,..€ : je demande donc une correction du prix, me croyant dans mon droit, et je suis allée jusqu'au responsable de rayon, qui n'a rien voulu savoir, étant donné que on prix était bien affiché en rayon, et que c'était sur l'antivol qu'était placée l'étiquette !
Oui, mais voilà : là où j'ai pris le CD, il n'y avait pas d'affichage de prix, et il était tout seul ! Et le responsable n'a même pas voulu avouer l'erreur de son service, mais m'a plutôt accuser de mauvaise foi !!! Je suis dans mon droit, ou non ?
J'aurais du prendre une photo, mais ça ne m'est pas venu à l'esprit.
Même si je n'ai plus de preuve à présent, je vous remercie de m'informer à ce sujet.
Cordialement,
M.Astrid Dambre

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés